

Retour sur la matinée du 09.06.2022 organisée par le FRAJE : "*Les ATL Sans/s'enracinent*" - *Travailler dans un secteur essentiel mais dévalorisé. Comment dépasser cette contradiction ?*

Julien CHARLES (sociologue, CESEP/UCLouvain)

« La crise liée au Covid-19 a mis en lumière plusieurs métiers longtemps sous-valorisés. Depuis des années, celui d'Accueillant Temps Libre tente de s'enraciner et cela avec de nombreux ratés. Un métier dont on a très peu parlé durant la crise si ce n'est qu'en termes de garderie fonctionnelle permettant aux parents de première ligne, de pouvoir travailler. Aujourd'hui, si l'on peut reconnaître l'enracinement de plusieurs professionnel-le-s de l'ATL, nombreux sont encore à la recherche de leur identité professionnelle et sont dans le besoin qu'on leur reconnaisse un statut digne de ce nom. Nous profitons de ce énième « raté » durant cette crise du Coronavirus pour rendre visible et mettre en valeur l'ATL à travers, notamment, la présentation d'une création collective élaborée dans le cadre d'un projet de théâtre-action ». Voilà comme le FRAJE, Centre de Formation permanente et de Recherche dans les milieux d'Accueil du Jeune Enfant, dont la mission consiste entre autres en la formation continue des professionnels des milieux d'accueil (0 – 12 ans), invitait ses partenaires à la représentation d'une pièce de théâtre-action. Nous avons été invité de longue date (plus d'un an au préalable) à contribuer au débat qui allait suivre. Avec l'équipe de l'association, nous avons construit une intervention ajustée au contexte et au public présent, dont nous reproduisons ici les axes principaux. L'enregistrement complet est accessible ici : <https://www.fraje.be/enregistrement-audio-matinee-rencontre-travailler-dans-un-secteur-essentiel-mais-devalorise-comment-depasser-cette-contradiction/>

Ce matin, nous nous sommes retrouvés pour découvrir un pièce de théâtre-action. Ce fut l'occasion pour moi d'apprendre un tas de choses sur l'expérience de travail de accueillantes et accueillants extra-scolaires. Ce fut aussi l'occasion de se rappeler collectivement de la situation dans laquelle nous étions plongés il y a deux ans, ou plutôt des situations : télétravail ou poursuite du travail sur site – avec ou sans accès aux protections de la sécurité sociale, augmentation ou diminution du temps de travail – parfois jusqu'au chômage... Les situations étaient très variées mais l'on peut remarquer que les travailleurs de première ligne qui ont pris de nombreux risques pour leur santé étaient majoritairement des travailleuses, des femmes, issues de l'immigration qui continuaient à exercer leurs métiers du

soin<sup>1</sup>. Il y avait évidemment les infirmières, applaudies tous les soirs pendant quelques semaines. Mais il y avait aussi celles qui s'occupent de prendre soin d'autres humains sans qu'ils soient malades, et que l'on a applaudi ce matin.

Avant la crise du Covid, pendant le confinement et aujourd'hui encore, ces travailleuses et travailleurs occupaient des emplois atypiques, oscillant souvent dans une zone grise entre le travail et le chômage<sup>2</sup> : des jobs précaires, à temps partiel, mal rémunérés, où l'employeur est parfois difficile à identifier et tente de fuir ses responsabilités – entre autre en matière de prévention des risques pour la santé des travailleurs. L'un des effets de la crise a été d'amplifier ces problèmes et les inégalités qui en découlent.

Il faut se rappeler aujourd'hui que la qualité de l'emploi est l'une des questions décisives pour ces secteurs. Un emploi de qualité, dans notre société, c'est non seulement un salaire fiable mais aussi un moyen d'accéder à certains droits. Nous avons parlé à plusieurs reprises du droit à la formation ce matin. Je pense aussi au droit à la représentation collective et à celui aux allocations de chômage.

\*

L'autre grande question traitée ce matin se trouvait formulée dans le titre de la rencontre : « un secteur essentiel mais dévalorisé, comment dépasser cette contradiction ? ». Je n'ai pas de réponse à cette question et je ne pense pas que ma réponse personnelle aurait eu le moindre intérêt. Je crois au contraire qu'il faut se demander qui est légitime pour répondre à cette question.

Classiquement, les économistes considèrent que c'est « le marché » qui définit ce qui doit être produit et comment les producteurs doivent être valorisés – et donc rémunérés. Les investisseurs vont alors privilégier des activités qui leur rapportent de l'argent, idéalement très rapidement. Durant le premier confinement, il était nécessaire de se contenter de l'essentiel. L'Etat fédéral a alors identifié dans l'urgence quelques activités qui pouvaient continuer, alors que les autres devaient être suspendues. Assez vite, patrons et syndicats se sont imposés à la table des négociations pour contribuer à identifier les secteurs qui pouvaient rester ouverts. Le secteur de la chimie s'est ainsi trouvé préservé des mesures de confinement afin que les entreprises pharmaceutiques puissent poursuivre leur production. Mais, dans le même temps, des entreprises de production de peinture ont pu continuer leurs activités sans qu'aucune urgence sanitaire ne puisse les justifier – elles faisaient simplement partie de ce même secteur de la chimie.

---

<sup>1</sup> Dominique Méda, « Quel fondement pour la reconnaissance des travailleurs essentiels ? », *Sociologie du travail [Online]* 64, n° 1-2 (2022), <http://journals.openedition.org/sdt/40638>.

<sup>2</sup> Didier Demazière et Marc Zune, « Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ? », *Formation Emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 141 (2018): 133-52.

Il y a deux ans, à la sortie du premier confinement, nous avons mis sur pied une enquête pour comprendre comment les citoyens l'avaient vécu<sup>3</sup>. Parmi les résultats de cette enquête, deux chiffres méritent d'être rappelés ici : 90% des répondants considèrent que leur job est utile, alors que seulement 45% travaillent dans des secteurs reconnus comme tels par la loi. L'écart était évidemment bien plus faible dans le secteur de la santé et bien plus important chez les travailleurs de la culture. Lorsque l'on demande aux individus, à l'occasion d'une enquête par questionnaire, ce qui leur paraît essentiel, les réponses sont donc très différentes de celles du marché, de l'Etat et des interlocuteurs sociaux.

Les écarts entre la perception de l'importance d'une activité professionnelle et sa reconnaissance légale ont conduit une part importante des travailleurs de la culture à se sentir mépriser par les pouvoirs publics. Pendant de longs mois, les décisions gouvernementales ont négligé les apports de ces travailleurs à la vie collective, en maintenant des limites et interdictions importantes sur leurs activités. Car si l'on reconnaît à quelques activités un caractère essentiel, il est évident que d'autres peuvent être considérées comme étant nuisibles. Aujourd'hui, on voit bien quelles sont les activités dangereuses d'un point de vue écologique, mais rares sont les politiques qui affirment qu'elles devraient être suspendues. D'autres activités sont encore moins questionnées, alors qu'elles sont nuisibles pour celles et ceux qui les réalisent. Je pense à ce que l'on appelle souvent les « boulots de merde » et à toute une série d'activités qui créent de nouveaux domestiques. Songeons aux livreurs de repas à domicile, contraints de prendre des risques importants dans le trafic dès qu'il pleut un peu trop pour que quelques personnes plus fortunées sortent manger au restaurant. Dans une certaine mesure, on peut se demander si une part des travailleuses et travailleurs de l'accueil temps-libre ne sont pas considérés comme des domestiques par certains parents.

Alors, avec qui parler du sens et de l'utilité de son travail ? De la réponse à cette question dépend la réponse à une autre question, celle qui figurait dans l'invitation : comment dépasser la contradiction entre le caractère essentiel des ATL et leur dévalorisation ? L'enquête que je mentionnais ci-dessous nous a également indiqué que plus de la moitié des répondants ont discuté du caractère essentiel de leur travail avec leurs collègues. L'air de rien, en parlant de cela avec nos collègues, nous questionnons le principe de subordination qui fonde le droit du travail : en échange d'un salaire, le travailleur accepte de faire ce que lui impose son employeur. Si les organisations syndicales s'investissent largement pour négocier les salaires et les conditions d'emploi de façon plus générale, qui représente

---

<sup>3</sup> Julien Charles et Samuel Desguin, *Aux confins. Travail et foyer à l'heure du (dé)confinement* (Bruxelles: CESEP / UCL / FUSL, 2020).

collectivement les travailleurs pour défendre le sens que les travailleurs donnent à leurs activités professionnelles<sup>4</sup> ?

\*

\* \*

Pour conclure, je voudrais revenir sur les prises de paroles des travailleuses et travailleurs de l'accueil temps-libre durant le temps de débat. Il leur apparaît clairement que, ce qui est essentiel dans leurs métiers, c'est la qualité des relations qu'ils nouent avec les enfants. Pour eux, travailler, c'est être à l'écoute des besoins de l'enfant, ici et maintenant. Suivre au pied de la lettre les règlements, procédures et autres décrets n'a pas beaucoup de sens à leurs yeux. Ils et elles s'autorisent d'ailleurs quelques écarts avec ces règles lorsque cela leur paraît nécessaire. Aujourd'hui, ils et elles ont partagé ces expériences avec d'autres. Pour les acteurs de la pièce, tout le travail qui a précédé la représentation constitue sans doute un processus plus solide encore de d'identification et de reconnaissance de ce qui leur tient à cœur dans leur travail, de ce à quoi ils et elles tiennent, de ce qu'ils estiment juste de faire ou de ne pas faire, ce sur quoi ils entendent peser. L'air de rien, c'est à la démocratie que l'on contribue en faisant cela : Thomas Coutrot a en effet démontré que l'absence d'autonomie au travail nourrit l'abstention électorale et le vote pour l'extrême droite. Ici, c'est à la vitalité démocratique que l'on essaie de contribuer<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Voir aussi Isabelle Ferreras, *Gouverner le capitalisme?* (Paris: Presses Universitaires de France, 2012).

<sup>5</sup> Thomas Coutrot, *Travail et bien-être psychologique. L'apport de l'enquête Conditions de travail – Risques psychosociaux de 2016*, Document d'Études n°217 (Paris: DARES, 2018).